

24 JUIN, DANS TOUTE LA FRANCE : GROSSE MOBILISATION AMPLIFIER DES L'ETE LES RAPPORTS DE FORCE

Sous le soleil de juin, partout en France, la population a répondu massivement à l'appel des organisations syndicales (FSU, CGT, SOLIDAIRES, UNSA, CFTD, CFTC) pour défendre notre système de retraites, nos emplois, nos salaires des attaques brutales et injustes du gouvernement. Malgré les manœuvres tacticiennes du gouvernement jouant sur le calendrier et distillant au compte-goutte des informations dans la presse, la population lucide et confiante s'est levée en masse pour contrer la remise en question de la retraite à 60 ans, et des avantages familiaux (parents de 3 enfants), pour lutter contre l'allongement de la durée de cotisations touchant les plus fragiles et plus particulièrement les femmes.

Dans des cortèges denses, plus de 2 millions en France, issus de nombreux corps de métiers, de tous âges, les manifestants, pour certains absents depuis longtemps des cortèges, ont asséné une nouvelle démonstration de force à un pouvoir qui n'a pas cru bon devoir tenir compte de l'avertissement donné le 27 mai dernier, et a persévéré dans sa volonté de passer en force.

A Paris, nombreux à manifester, les enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs derrière le ballon de l'Intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les banderoles d'établissements (Paris 1 Sorbonne, Pharmacie Paris 5 Descartes, Paris 7, Paris 8, Paris 12, Paris 13, Marne-la-Vallée, Observation de Meudon, Ecole Centrale...) ont nourri un long ruban continu de la place de la République à la place de la Nation, dont la tête fendait une foule déjà massée en amont.

Partout, les mobilisations en région ont dépassé largement les effectifs des manifestations de mai. Le mouvement prend de l'ampleur et doit appeler des suites pour amplifier la dynamique à l'œuvre. La colère et l'exaspération très perceptibles dans les cortèges marquent une nouvelle étape dans la mobilisation contre le gouvernement et Nicolas Sarkozy.

Ensemble, forts et confiants, contrer le gouvernement dans son entreprise de démantèlement des solidarités est possible ! Pendant l'été, participer aux actions et préparer les mobilisations massives de la rentrée !

Quelques chiffres :

Amiens : 8000 – Angers : 10.500 – Bordeaux : de 40.000 à 60.000 – Boulogne-sur-Mer : 10.000 – Brest : 12.000 – Chambéry : 8000 – Chartres : 5000 - Clermont-Ferrand : 40.000 – Dunkerque : de 6 à 8.000 – Grenoble : 40.000 – Le Havre : 20.000 – Le Mans : 20.000 – Lille : 30.000 – Limoges : de 20 à 25.000 - Lyon : 25.000 – Marseille : 120.000 – Montpellier : 20.000 - Nancy : de 20 à 25.000 - Orléans : de 12 à 15.000 – Paris : 130.000 - Pau : 17.000 – Rouen : 40.000 – Saint-Etienne : 30.000 – Strasbourg : 10.000 - Toulon : 16.000 – Toulouse : 65.000 - Tours : 20.000...

PROJET RETRAITES SARKOZY, DE LOURDES REGRESSIONS : 2 CAS CONCRETS

Pour des enseignants-chercheurs, recrutés tardivement (en moyenne 32 ans), les effets des réformes Fillon et du projet Sarkozy –tel que présenté actuellement- marquent de terribles régressions dans le calcul des pensions. Pour s'en convaincre, nous avons calculé le montant des pensions que percevraient **2 collègues ayant des trajectoires de carrière semblables ayant respectivement 60 ans et 50 ans en 2010.**

Avec pédagogie, les effets désastreux des attaques successives contre notre régime de retraite par répartition sont décortiqués. Qu'il s'agisse de la prise en compte d'une période en qualité d'allocataire de recherche ou d'ATER, ou de vacances irrégulières dans le privé suivant le régime général pouvant se superposer avec celui de la fonction publique..., les calculs complexes du montant des pensions sont expliqués.

Ces deux profils illustrent des situations personnelles nombreuses dans l'enseignement supérieur.

Le résultat est édifiant !

Avant la loi Fillon	Avec la loi Fillon	Projet Sarkozy actuel
64% à 60 ans	56,29 % à 60 ans	Néant à 60 ans
68% à 62 ans	62,8 % à 62,5 ans	49,15 % à 62 ans
74% à 65 ans	68,5 % à 65 ans	68,22 % à 66 ans 4 mois
		75 % après 70 ans ?

A dévorer sur le site du SNESUP : <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5226&ptid=5&cid=2910>